

Association MAURIAC CANTAL RANDO
2 Rue Elbes de saignes
15200 MAURIAC

Compte rendu du conseil d'administration du 06 mai 2022

Le 06 mai 2022 à 19 heures, les membres du conseil d'administration de l'association « MAURIAC CANTAL RANDO » se sont réunis au siège social, 2 rue Elbes de Saignes à Mauriac.

Etaient présents :

Pascal GUERIN-GOMBERT, Gilles VINCENT
Marie-Chantal SOURZAT, Bruno DEMAISON
Sophie CHADIRAC, Aurélie GUERIN-GOMBERT
Thierry SERRE, Rémi ROCHE

Etait excusé :

Guy VAROQUIER

- Très rapidement, les formalités administratives se mettent en place. Mauriac Cantal Rando est visible sur les réseaux sociaux (site internet, Facebook, Instagram) proposant à tous de venir marcher avec nous, à savoir, 2 sorties découvertes gratuites sans obligation.
- La cotisation annuelle 2022/2023 sera de 50 € (Adhésion FFR, Assurance, Licence).
- Une participation de 2 € sera demandée pour les personnes déjà licenciées FFA ou FF Randonnée qui souhaitent se joindre à nous lors d'une randonnée.

- Pascal et Gilles ont présenté l'association à Béatrice Cartayrade, chargée des associations et des sports de Mauriac. Nous ferons de même à travers un courrier auprès des mairies voisines, Valette, Moussages, Meallet, Salers, Jaleyrac Ainsi jusqu'auprès de la Communauté de communes du Pays de Mauriac, voire aussi du Pays de Salers, de Sumène-Artense et du Pays Gentiane...
- Les demandes de subventions auprès des mairies, du conseil départemental et du député suivront évidemment cette présentation en détaillant nos projets pour l'année à venir :
 - 3 activités (Rando cool, Marche rapide et Randonnée pédestre) avec engagement de nettoyer et de baliser des chemins à Mauriac,
 - Formation lecture de cartes, voir courses d'orientation avec Gilles et Guy
 - Participation au nettoyage des berges de l'Auze, avec Rotary, le 11 juin
 - Balisage de 2 randonnées (5 et 10 kms) Fête de Jaleyrac le 2 juillet
 - Participation au « Cantal Tour Pédestre » le 27 juillet
 - Participation au forum des sports en septembre (Flyers prêts)
 - Nouveauté organisation « Fête de la Rando » avec randonnées à Mauriac le 8 mai ouvertes au public.
- Le club souhaite, grâce à nos futurs sponsors (merci Thierry !) commander des tenues pour ses adhérents (T-shirt, coupe-vent, polaire softshell.....)
- Le club se renseigne auprès des Services des impôts pour voir les modalités pratiques pour effectuer cela dans les règles.
- Nous participerons évidemment aux randos proposées (Les Gabariers en février, Valette et Madic en mai, la Gentiane à Mauriac en juin, la Gourmande de Moussages en juillet ...)
- Les kilométrages effectués par les animateurs rando et le baliseur pour les repérages seront comptabilisés et pourront être déduits de leurs impôts par le biais d'un don à l'association.

Cette réunion du conseil d'administration s'est clôturée à 21h45.